

Communiqué

L'ARPAJ recherche des parents d'accueil

Avec une demande de placement d'enfant toujours croissante, l'Association Réseau des Parents d'Accueil à la Journée (ARPAJ) cherche des accueillantes pour l'ensemble de ses communes, de la vallée d'Illiez à St-Gingolph.

Créée en 2002 par les 9 communes du district de Monthey, l'ARPAJ (Association Réseau des Parents d'Accueil à la Journée) du Chablais propose une alternative aux différentes structures d'accueil collectives existantes. Elle organise l'accueil en milieu familial sur l'ensemble des communes de Champéry, Val d'Illiez, Troistorrens, Monthey, Collombey-Muraz, Vionnaz, Vouvry, Port-Valais, St-Gingolph.

Afin de répondre à la demande croissante de parents désireux de placer leurs enfants chez un particulier et de trouver des solutions de garde souple et adaptable aux besoins des parents, l'ARPAJ recherche de nouvelles accueillantes pour l'ensemble des communes de son réseau.

Actuellement, l'ARPAJ emploie plus de 70 accueillantes pour quelque 350 enfants placés. Ces dernières accueillent à leur domicile des enfants âgés de 4 mois à 12 ans et ont pour but de leur offrir une relation privilégiée et sécurisante. Un accueil personnalisé dans un cadre familial, calme et chaleureux, où les particularités de l'enfant peuvent être prises en compte afin qu'il puisse s'épanouir et se développer harmonieusement.

Les accueillantes entretiennent des contacts réguliers avec les trois coordinateurs du réseau afin d'assurer une prise en charge de qualité et bénéficient d'un coaching personnalisé. Elles sont soumises à une surveillance et ont l'obligation de suivre une formation de base et continue organisée par la FVAFJ (Fédération Valaisanne de l'Accueil Familial de Jour).

Le placement en milieu familial de jour est réglementé par l'Ordonnance fédérale sur le placement d'enfants (OPE) et la Loi cantonale en faveur de la jeunesse (Lje).

Vous souhaitez devenir accueillante agréée en milieu familial de jour ?

Si vous disposez de temps libre pour accueillir des enfants à votre domicile, êtes domiciliée sur une des communes du réseau depuis au moins une année et vous souhaitez obtenir un revenu accessoire tout en restant disponible pour vos enfants, prenez contact avec l'ARPAJ !

L'ARPAJ offre aux accueillantes un suivi et un encadrement liés aux exigences d'un réseau avec les avantages qui en découlent. De plus, l'accueillante bénéficie d'une formation de base et continue adaptée et ciblée.

**Contactez-nous au 024 / 472 30 50 et laissez un message sur notre répondeur,
ou envoyez-nous un mail à « info@arpaj.ch ».**

Nous vous recevrons avec plaisir pour vous entretenir des exigences légales en lien avec le poste, ainsi que la procédure d'adhésion.

Contact pour les médias :

ARPAJ du Chablais,
Ferdinand Masi, Président de l'Association
Av. de l'Industrie 14
1870 Monthey.
f.masi@arpaj.ch

